

débat sur ce discours. Nous pouvons également étudier les problèmes généraux de l'élargissement du Programme d'aide générale de transition pour lequel les structures nécessaires sont en place, et les possibilités qu'offrent les accords du Kennedy Round de fournir des capitaux aux entreprises dans les pays participants. Comme l'a dit le ministre, ces structures permettent une expansion accrue.

Il y a le rôle plus important que peut jouer la Banque d'expansion industrielle. Elle a aidé des dizaines de milliers de petits hommes d'affaires. Nous ne pouvons pas improviser des programmes et je n'approuve pas le genre de ceux que nous avons adoptés jusqu'ici. Nous devons faire preuve de souplesse et envisager les nouvelles attaques qui parviennent de l'étranger, en particulier du sud. Depuis 1971, nous avons des mesures visant à aider l'emploi aux termes desquelles nous avons alloué 80 millions de dollars aux sociétés touchées par la crise monétaire de l'époque et éventuellement par le programme DISC. Sur ces 80 millions, je crois savoir que 10 millions seulement ont été déboursés. Il est difficile de prouver qui est touché ou de quelle façon précise l'est une personne qui s'occupe de commerce, en particulier les petits exploitants qui n'ont pas la chance d'avoir des chercheurs comme nous aimerions en avoir ici. Ils savent que quelque chose va mal, ils savent qu'ils doivent faire preuve de souplesse et prendre des mesures pour survivre. Je pense que le dégrèvement fiscal pour les sociétés est une mesure essentielle pour maintenir notre position concurrentielle dans une situation économique mondiale qui présente de nombreux dangers.

A mon avis, aucun programme ne devrait être en place pour toujours, mais nous devons nous maintenir dans une position concurrentielle par rapport à nos partenaires commerciaux comme la Grande-Bretagne, où le taux d'impôt sur les sociétés est de 40 p. 100, l'Italie où il est de 25 p. 100, les États-Unis où il est de 48 p. 100 et la Belgique où il s'élève à 30 p. 100. En Allemagne, ce taux varie entre 23 et 51 p. 100. Ce sont les pays avec lesquels nous devons rivaliser et ce n'est qu'en étant très efficaces que nous pourrions le faire. Il ne s'agit pas simplement d'augmenter le taux d'emploi; mais également de maintenir celui que nous avons à l'heure actuelle.

J'ai été intéressé par l'éditorial du *Financial Post* du 3 mars, qui figure à la première page, et j'invite tous les députés à le lire. L'article souligne qu'en vue d'être compétitifs, nous devons accorder un répit à nos petites industries de fabrication et de transformation. Voici ce que dit le dernier paragraphe:

Les industries fortes, celles qui offrent des emplois de haute qualité pour une population active évoluée font, après tout, plus appel aux capitaux qu'à la main-d'œuvre. Le secteur de la transformation dans notre pays a besoin de tout le répit possible pour conserver et améliorer les emplois qu'il offre à l'heure actuelle.

C'est un point important et je recommanderais instamment à mes amis néo-démocrates de lire cet article. Cette réduction d'impôt sur les sociétés ne profitera pas à toutes les industries. Elle ne profitera pas aux industries tertiaires, mais plutôt aux industries de fabrication et de transformation. Elle ne sera pas accordée aux industries extractives. Elles ont toutes les chances, comme le ministre le signalait dans son exposé budgétaire. Elle profitera aux gens qui en ont besoin pour créer et maintenir des emplois, aux gens qui activeront l'économie et créeront des occasions propices dans le secteur tertiaire en plein essor. C'est un domaine que nous devons surveiller très attentivement. En 1966, le rendement de l'industrie de fabrication a augmenté de 28 p. 100 avec une hausse d'emplois de 6.5 p. 100 seulement. Cela ne signifie pas que

### Subsides

c'est un échec, mais que nous devons accroître notre rendement de 28 p. 100 et assurer ainsi notre situation concurrentielle. Chose certaine, si nos emplois ne s'étaient pas accrues de 6.5 p. 100, nous aurions pu accuser une baisse beaucoup plus sensible.

Depuis 1966, la hausse a été de 27 p. 100 dans le secteur tertiaire. A mon avis, le secteur tertiaire fait partie intégrante du secteur productif; il est parallèle. C'est un domaine de notre économie où une étude beaucoup plus approfondie s'impose. Nous devrions être beaucoup mieux renseignés à ce sujet. Nous savons qu'un secteur de fabrication et de production sain est accompagné d'un secteur tertiaire sain qui progresse à un rythme encore plus rapide, à mesure que nous accroissons notre productivité et créons des emplois pour des gens dont les heures de travail s'abrègent et les vacances s'allongent.

• (1730)

Le secteur des services va être très important et on a l'occasion d'apporter une foule d'améliorations dans ce secteur. On devrait y faire plus attention. Il faut améliorer la situation non seulement des garçons de course—bien qu'il s'agisse d'un emploi honorable—mais aussi celle des travailleurs sociaux, des enseignants, des spécialistes des loisirs, des architectes et des avocats, de manière à leur donner toutes les possibilités de trouver un emploi dans une société qui devient plus prospère.

La déduction pour amortissement, monsieur l'Orateur, est un secteur qui m'intéressait car, dans le privé, je dirige une petite entreprise—plus je reste ici, plus elle diminue—dans le domaine des biens d'équipement. Il est intéressant de noter que j'ai lancé cette affaire en 1952 ou en 1953. A ce moment-là, nous avions un double amortissement et ce fut la période de l'histoire du pays où la croissance fut la plus rapide dans le secteur de la fabrication. Le secteur de la fabrication a progressé à l'époque à un point qui nous a permis de profiter du pacte de l'automobile et de politiques commerciales progressistes du fait que nous avons cette infrastructure manufacturière de base.

Nous avons abandonné tout et nous avons prospéré—les déductions ont continué à diminuer. Leur taux n'est pas maintenu temporairement, comme dans les années 50. Nous avons essayé de l'aborder modestement l'an dernier ou l'année avant dans le budget, en augmentant de 20 p. 100 la capitalisation sur le nouveau matériel et en réduisant l'amortissement normal sur le solde. Cela n'a pas marché; il nous fallait un système ayant plus d'impact psychologique, de manière à ce que les investisseurs pensent que cela valait la peine d'investir pendant cette période d'augmentation de la déduction pour amortissement ou que les personnes qui hésitent prennent une décision en matière d'investissement dans un bref laps de temps. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de voir que l'on prévoit une révision à la fin de 1974. Je ne m'opposerais pas à ce que l'on fixe une période plus courte, de manière à ce que les personnes qui envisagent de placer des capitaux le fassent le plus tôt encore. Ceci pose toutefois des problèmes. Selon le même numéro du *Financial Post*, il importe d'examiner tout le domaine des pertes en capital, et le ministre a promis que le gouvernement le ferait. Certes, le gouvernement pourra faire porter ses prévisions bien au-delà de 1974, mais il est vital que nous honorions cet engagement.

Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis), au cours de la dernière campagne électorale, a fait état des largesses dont profitent les sociétés. Je soupçonne qu'il songeait en fait au domaine des ressources, mais bien des